

# COMMISSION MÉDICALE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

### COMPOSITION

- La **COMED NATIONALE** s'occupe du HAUT NIVEAU, de L'ÉLABORATION DES RÈGLEMENTS ET DE LA GESTION DES CONTRE-INDICATIONS/DÉROGATIONS à la licence et plus généralement de LA SÉCURITÉ MÉDICALE de nos ACTIVITÉS et DISCIPLINES.

Elle est composée :

- **Des MÉDECINS CHEFS DES ÉQUIPES DE FRANCE pour chacune des disciplines volantes :**
    - Dr Bernard BRÉCHIGNAC pour le parapente et le speed-riding
    - Dr Jean-François CLAPÉ pour le deltaplane
    - Dr Jonathan TREILLE pour le tracté (kite)
  - **Du MÉDECIN CHARGÉ DU SUIVI MÉDICAL RÉGLEMENTAIRE SMR** (Dr Christophe PIANFETTI remplacé par le Dr Pierre de LAMOTTE),
  - **Des MÉDECINS DES ÉQUIPES DE France** (Dr Matthieu VERSCHAEVE, ...)
  - **Du MÉDECIN FÉDÉRAL NATIONAL** (Dr François DUCHESNE de LAMOTTE) qui coordonne le tout
- La **COMED RÉGIONALE** composée du pool des **MÉDECINS DE LIGUE (MÉDECINS FÉDÉRAUX RÉGIONAUX)**, qui ont en charge la gestion locale, régionale ou interrégionale des différents problèmes posés sur le terrain. Certaines ligues n'ayant pas de médecin identifié, nous avons réuni l'ensemble des collègues exerçant dans les ligues au sein d'un pool qui permet de fonctionner.

### MISSIONS EN 2018

- **Accompagnement des Équipes de France** de toutes les disciplines lors de certains championnats internationaux (médecins, kiné).
- **Régulation des autres déplacements** des Équipes de France pour gérer les accidents/incidents médicaux.
- **SURVEILLANCE MÉDICALE RÉGLEMENTAIRE (SMR) pour les sportifs listés** qui est à présent géré en temps réel.
- **Intégration et suivi des modifications législatives.**
- **Participations aux Groupes de Travail du Ministère et du CNOSF** sur les problématiques de la licence, de la SMR et du Haut Niveau.

- **Aide aux Organismes de Manifestations/Compétitions** pour organiser la sécurité médicale.
- **Aide aux licenciés** pour la préparation des déplacements étrangers.
- **Aide à l'accessibilité aux licenciés blessés, malades ou HANDI à travers le principe des dérogations.**
- **Contrôle médical à la prise de licences** (CACI, périodicité, questionnaire).
- Mission d'expertise des dossiers de **DOPAGE**.
- **Mission d'expertise pour certains accidents** dont le diagnostic n'est pas clair.
- **Révision des statuts, contre-indications et procédures du RÈGLEMENT MÉDICAL** en fonction de l'évolution des disciplines et des problèmes rencontrés qui devrait s'achever en 2019 pour intégrer les dernières modifications réglementaires.
- Poursuite de notre participation à la **RECHERCHE INSERM pour PRÉVENIR LES ACCIDENTS LIÉS À NOS DISCIPLINES ET RÉDUIRE LA PART INCOMPRESSIBLE** de nos accidents par l'identification de nouveaux facteurs de risque que nous avons de la difficulté à appréhender correctement.
- **Participation à des travaux de mémoires** de 3<sup>e</sup> cycle et de DOCTORAT présentés par des médecins intéressés par nos disciplines.
- Poursuite de l'expérimentation sur les **BÉNÉFICES DU TANDEM KITE (BIPLACE) CHEZ DES ENFANTS INFIRMES MOTEURS CÉRÉBRAUX**.
- Participation et présentation de travaux divers au **CONGRÈS NATIONAL des MÉDECINS FÉDÉRAUX** et au **CONGRÈS NATIONAL de MÉDECINE DU SPORT SFTS/SFMES** du HAVRE.

François Duchesne de Lamotte  
Président de la commission Médicale  
Médecin Fédéral National